



PROCURATION DE VOTE EN ASSEMBLEE GENERALE

16 Février 2023

Seuls les adhérents anciens salariés du groupe TF1 sont électeurs et éligibles

Je soussigné :

adhérent à l'Association du Club des AS TF1, donne pouvoir à :

Mr ou Mme de me représenter.

En cas d'impossibilité avec le premier mandant je donne pouvoir à :

Mr ou Mme de me représenter.

**depuis 2012 le CA a limité le nombre de mandats à 10 par mandant*

De prendre part à toutes discussions, délibérations et vote pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2023.

Fait à, le

Signature : (précédée de la mention manuscrite « Pour pouvoir »)

Merci de nous retourner ce "pouvoir" avant le 03 février 2023

par mail (clubdesastf1@gmail.com) ou à l'adresse :

Club des AS TF1 chez Mr LEQUESNE 12, rue Jean Mermoz 78960 Voisins le Btx